



Art-thérapie et thérapies à médiation artistique

PERSONNES CONCERNÉES

Cette formation est réservée aux responsables de structures hospitalières, de pôles santé, de centres médico-éducatifs, de structures d'insertion ou de réinsertion sociale et professionnelle, ainsi qu'aux cadres de santé, psychiatres, psychologues, ergothérapeutes, infirmier-ères, travailleur-ses sociaux, éducateur-rices spécialisés-es, enseignant-es en activité physique adaptée à la santé (APAS) et accompagnant-es professionnel-les habilités-es à intervenir auprès de personnes en situation de handicap ou de vulnérabilité.

PRÉ-REQUIS

La participation à cette formation ne nécessite pas de pré-requis spécifiques au regard du public auquel elle s'adresse.

CONTEXTE

Les thérapies à médiation artistique sont en plein développement aussi bien dans les institutions médicales, les centres de soins spécialisés, les structures médico-éducatives... Elles sont aujourd'hui reconnues comme un véritable soin complémentaire à d'autres thérapies car elles permettent, grâce au processus de création, de soulager et redynamiser la personne en situation de handicap.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Construire un projet thérapeutique à médiation artistique en fonction de l'institution et des publics.
- > Élaborer un protocole de prise en charge thérapeutique à travers une ou plusieurs médiations artistiques en liaison avec l'équipe soignante et avec le/les patients.
- > Animer un atelier de thérapie à médiation artistique selon les différents types de publics et en fonction de leur handicap.
- > Choisir des dispositifs et des consignes appropriées pour les différents types de médiations selon les handicaps : individuel, semi-collectif, collectif...
- > Élaborer une grille d'observation, d'analyse et d'évaluation des publics.

PROGRAMME

- > Corps, santé et maladie : approches socio-anthropologiques.
- > Déficiences et handicaps : aspects théoriques et cliniques.
- > Les fondements et concepts théorico-pratiques des thérapies à médiation artistique.
- > Rôle et fonctions de l'art-thérapeute.
- > Les médiations artistiques : arts visuels (peinture, dessin, collage, modelage, photographie, vidéo), arts scéniques (musicothérapie, danse-thérapie et chant, théâtre-thérapie), land art.
- > En séance d'art-thérapie : élaboration, mise en situation et études de cas.

MÉTHODES ET RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

À partir d'une pédagogie active des apports théoriques, thématiques et pratiques seront amenés et confrontés à des expériences de terrain (pluri-professionnelles) largement complétés par l'utilisation de matériel didactique (textes, vidéo, etc.). Des échanges et des discussions à partir de cas concrets, de situations vécues, de types de pathologies et handicaps mais aussi d'établissements (centres hospitaliers, structures médicales spécialisées, centres sociaux, centres pénitentiaires...) permettront un approfondissement et une mise en pratique des éléments abordés.

Des supports papier seront également mis à disposition des participants.

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

M. Aggée Célestin LOMO MYAZHIOM, Maître de conférences, Historien et Socio-Anthropologue, Faculté des sciences du Sport, UMR 7367 Dynamiques européennes, CNRS - Université de Strasbourg.

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

M. Alain DICHANT (Dikann Art Consulting) et M. Aggée Célestin LOMO MYAZHOM (Université de Strasbourg).

STAGE INTER ÉTABLISSEMENTS

Durée : 3 jours

En 2025

Stage 1 - Réf. : CJR25-0549A
du 09 septembre 2025
au 11 septembre 2025

En 2026

Stage 1 - Réf. : ABI26-0549A
du 07 avril 2026
au 09 avril 2026

Tarif

1180 € Pour toute inscription avant le 31 juillet 2025.

1200 € Tarif 2025-2026

Repas de midi pris en charge par les organisateurs.

Lieu

Université de Strasbourg -
Service Formation Continue
21 Rue du Maréchal
Lefebvre
67100 Strasbourg

STAGE INTRA ÉTABLISSEMENT : NOUS CONSULTER

Renseignements et inscriptions

Assia BELAMRI
Tél : 03 68 85 49 12
assia.gasmi@unistra.fr

Sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.

Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.